

## **ARRÊTÉ n°2026\_047\_CO\_AI portant désignation des correctrices et correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité du concours de technicien territorial – session 2026**

### **LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE**

- VU** le Code Général de la Fonction Publique,
- VU** la loi n°2016-483 du 20 avril 2016, modifiée, relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- VU** la loi n°2019-828 du 6 août 2019, modifiée, de transformation de la fonction publique,
- VU** l'arrêté du 19 juin 2007, modifié, fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,
- VU** le décret n°2010-1357 du 9 novembre 2010, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- VU** le décret n°2010-1361 du 9 novembre 2010, modifié, fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,
- VU** l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe et technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- VU** le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- VU** le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013, modifié, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,
- VU** le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B,
- VU** le décret n°2018-114 du 16 février 2018, modifié, relatif à la collecte de données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la « Base concours »,
- VU** l'arrêté du 4 mai 2020 fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours »,
- VU** le décret n°2020-523 du 4 mai 2020, modifié, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

- VU** le décret n°2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- VU** l'arrêté du 7 août 2025 portant ouverture du concours de technicien territorial 2026 pour la région Pays de la Loire,
- VU** l'arrêté modificatif du 23 septembre 2025 portant ouverture du concours de technicien territorial 2026 pour la région Pays de la Loire,
- VU** l'arrêté modificatif du 9 mars 2026 portant établissement du règlement du concours de technicien territorial 2026,
- VU** l'arrêté du 3 avril 2026 portant établissement de la liste des intervenants aux concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale organisés par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique,
- VU** l'arrêté modificatif du 3 avril 2026 portant désignation des membres du jury du concours de technicien territorial 2026,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1<sup>ER</sup>

Les personnes dont les noms suivent sont désignées en qualité de correctrices et correcteurs des épreuves écrites d'admissibilité du concours de technicien territorial - session 2026 :

- AFANGNIKE Camille                      Ingénieur Date SIG, Nantes Métropole
- ALLAIN Gérard                              Ingénieur en chef honoraire, responsable d'agence, Nantes Métropole Habitat
- AUBRY Emmanuel                         Responsable exploitation régie déchèteries, Nantes Métropole
- BARCHELARD Caroline                    Conductrice de travaux, responsable des équipes de jardiniers, Mairie de Quimper
- BARLIER Cyril                                Responsable de service voirie, Angers Loire Métropole
- BERTHOMÉ Ronan                         Chef de service Régie et sécurité - Direction de l'accompagnement des projets et réseaux artistiques, Mairie de Nantes
- BORDERIEUX Samuel                      Chargé de gestion espace public nettoyage, Nantes Métropole
- BOUILLÉ Élodie                             Cheffe de projet des équipes projets de maîtrise d'oeuvre VRD, Rennes Métropole
- CHEVALIER Marc                          Responsable du service espaces verts et environnement, Mairie de Saint Jean de Monts
- COCHELIN Xavier                         Gestionnaire des parcs communautaires, Angers Loire Métropole

- DIXNEUF Nadia Inspectrice de l'environnement, Nantes Métropole (mise à disposition de la DREAL)
- DOMANIECKI Xavier Directeur des routes et de l'aménagement, Département du Morbihan
- DUBOIS Florent Chef du service patrimoine, SDIS 17
- FLEURENCE Sophie Chef de projet SI, Mairie d'Angers
- FREICHE Christelle Conductrice d'opération - Pôle Erdre et Loire, Nantes Métropole
- GENDRON Maël Chef de projet global Grand Bellevue, Nantes Métropole
- GUÉRINEAU Xavier Responsable du pôle aménagement des parcs d'activités, Cap Atlantique
- HÉRAULT Christophe Responsable maîtrise d'oeuvre - réseaux eau potable et assainissement, Eaux de Vienne
- JANICKI Mathieu Chef de projet Système d'Information et observatoire mobilités, Agence Régionale de Santé
- JARIAIS Nicolas Chef de pôle valorisation des déchets, propreté publique et assainissement, Communauté de communes du Pays Fléchois
- LE BERRE François Directeur du service coordination technique des évènements, Mairie de Cahors
- LELOUP Samuel Responsable du service technique, Communauté de Communes Erdre et Gesvres
- LEMAN Pascal Chef de projets d'espaces publics, Pôle Loire Chézine, Nantes Métropole
- LETELLIER Ludovic Responsable de projet de transports en commun, Métropole Rouen Normandie
- LIGAVAN Cyrille Responsable du domaine public, Mairie de Saint-Berthevin
- LINTANF Mémona Responsable du service Gestion du patrimoine, Vannes Agglomération
- LORET François Technicien bâtiment chargé des projets investissements, Communauté de communes Pays des Achards
- MENARD Philippe Directeur de l'aménagement, Communauté de Communes Erdre et Gesvres
- MIGLIASSO Lucas Responsable du service espaces publics, Mairie d'Orvault

